

Matthieu Scherman, *Familles et travail à Trévisé à la fin du Moyen Âge (1434-1509)*.

L'examen d'une ville peut être engagé de différentes manières. Pour Trévisé, c'est l'analyse des relations et des rapports au travail d'une grande partie de ses « forces productives » qui a été entreprise ; il faut se poser la question de l'organisation du travail dans la capitale de la province « sujette » du Trévisan. En effet, ce territoire demeure sous la domination de Venise de 1339 jusqu'à la fin de la République, en 1797, interrompue seulement pendant un bref intervalle de 1381 à 1388¹. Trévisé est située à quelques kilomètres de Venise et le Trévisan « contrôle » des voies de passages primordiales, aussi bien fluviales que routières, notamment en direction des territoires de l'Empire². Les dates de 1434 et de 1509 sont les bornes utilisées pour l'examen de l'organisation du travail à Trévisé : le point de départ correspond au premier *estimo* – c'est-à-dire une opération de recensement fiscal effectuée en vue de répartir l'imposition au sein de la population – et 1509 marque le début des hostilités connues sous le nom de « la guerre de la Ligue de Cambrai », qui voit Venise et son territoire en face d'une situation particulièrement périlleuse³. La période choisie est ce que les historiens ont nommé la « première domination » ; la « seconde domination » correspondant à la période successive, c'est-à-dire le moment de la reconquête par Venise de son territoire de Terre Ferme constitué essentiellement durant le premier tiers du XV^e siècle. Pour traiter convenablement le sujet, il a paru opportun de ne pas étendre excessivement le cadre chronologique. Il aurait été intéressant d'étudier les changements survenus à Trévisé et dans ses environs à la suite de cette guerre et les impacts sur la « population laborieuse ». Mais comment traiter correctement les problèmes de cette population sur une longue période ? En effet, outre les *estimi*, déjà extrêmement riches quant aux informations transmises aussi bien qualitativement que quantitativement, il est absolument nécessaire de recourir à d'autres sources, compléter les données et trouver les réponses aux interrogations provenant de l'étude des déclarations fiscales. Soixante-dix années apparaissent comme une période satisfaisante pour exploiter les documents disponibles de la meilleure façon possible⁴.

¹ Frederic C. LANE, *Storia di Venezia*, Turin, 1991, p. 224-242.

² Giuseppe DEL TORRE, *Il Trevigiano nei secoli XV e XVI. L'assetto amministrativo e il sistema fiscale*, Venise, 1990, p. 7-9.

³ F. C. LANE, *Storia di Venezia*, Turin, 1991, p. 284-288.

⁴ Les avantages de la courte durée dans les études économiques ont déjà été soulignés notamment pour les prix et les salaires, Ch. M. DE LA RONCIERE, *Prix et salaires à Florence*, p. 5. C. GINZBURG, C. PONI, « Il nome e il come : scambio ineguale e mercato storiografico », p. 182 : « Non pare arrischiato affermare che la ricerca quantitativa di lungo periodo può anche oscurare e distorcere i fatti. Prezzi, sussistenze e mortalità sono questioni che acquistano significato nel breve periodo ». Pour étudier l'organisation du travail cela est également bénéfique.

Une chronologie trop brève risquerait de figer les résultats obtenus en une simple « photographie » sans permettre de répondre à des questions sur l'évolution de cette population ; le champ chronologique ne devant tout de même pas être trop restreint. Au contraire, la période choisie transforme ces multiples « photographies » de moments précis et immobiles en une véritable perception de l'évolution et rend pensable une compréhension générale de l'organisation du travail dans la ville de Trévise et de la situation économique de cette dernière. Une des critiques récurrentes émises à l'encontre des sources fiscales est de ne présenter qu'une photographie d'un instant donné⁵. Néanmoins, un recensement en vue de la mise en place d'une imposition directe est rarement esseulé et les opérations se succèdent à intervalles plus ou moins réguliers⁶. Le cas trévisan offre plus qu'une simple photographie : mis bout à bout, les *estimi* offrent une image en mouvement des familles. La perception des changements les plus rapides s'avère impossible, mais cela est imputable à tous les documents d'archives. Grâce à une série de sources homogènes, les photographies sont transformées en de véritables évolutions apportant un éclairage précis sur les carrières laborieuses des habitants de la ville.

Rendre compte de l'organisation du travail à la fin du Moyen Âge revient à démêler les fils d'une inextricable complexité. Une définition générale du terme « travail » est difficile à établir ; le travail est une notion qui échappe à toute définition globale. En effet, les auteurs qui se sont intéressés à sa définition dans une perspective de longue durée ont mis cela en évidence : tous insistent sur l'absence de mots spécifiques relatifs au travail pendant plusieurs siècles⁷. Avant de s'intéresser à la présentation de la source principale, les *estimi*, et des

⁵ Jean-Louis BIGET, Jean-Claude HERVE, Yvon THEBERT, « Introduction », dans J.-L. BIGET, J.-C. HERVE ET Y. THEBERT (éd.), dans *Les cadastres anciens des villes et leur traitement par l'informatique : actes de la table ronde Saint-Cloud, 31 janvier- 2 février 1985*, Rome, 1989, p. 3 « les cadastres ne photographient pas la réalité, ils en donnent une image partielle, sélective, et même truquée parfois »

⁶ Christian BRUN, *Essai de reconstitution du terroir, de la société et de l'économie de la ville d'Uzès au travers de ses compoix (1475-1555) ou le support informatique et l'outil statistique au service de l'histoire générale d'une ville à la fin du Moyen Âge*, Thèses lettres, Université Paris IV, 5 vol., Paulette LECLERCQ (dir.), 1998, dactyl., vol. I, p. 28-29, p. 282.

⁷ Notamment Jacques LE GOFF, « Travail », dans Jacques LE GOFF, Jean-Claude SCHMITT (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Poitiers, 1999, p. 1137-1149. Robert FOSSIER, *Le travail au Moyen Âge*, Paris, 2000, p. 13 : « Certes, on parle beaucoup d'outils, de techniques, de relations de travail, mais la nature même de ce dernier échappe au langage de qui tient la plume : un règlement de métier, une charte de commune, un bail à cheptel invoqueront des coûts, des peines, de profits, mais ils ne qualifieront pas le type de l'activité. ». Léopold GÉNICOT, « Introduction », dans Jacqueline HAMESSE, Colette MURAILLE-SAMARAN (éd.), *Le travail au Moyen Âge. Une approche interdisciplinaire*, Louvain-la-Neuve, 1990, p. 1-5, p. 2-4. Pour la Grèce ancienne, Jean-Pierre VERNANT, *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*, Paris, 1996, p. 261-322, en particulier p. 272, p. 274-294 et p. 295-297. Pour l'époque moderne, Steven L. KAPLAN, Cynthia J. KOEPP (éd.), *Work in France. Representations, Meaning, Organization, and Practice*, Ithaca-Londres, 1986, en particulier l'introduction, Steven L. KAPLAN, Cynthia J. KOEPP, p. 13-53.

méthodes adoptées, ainsi que les thèmes principaux abordés dans la thèse, il convient de s'arrêter sur l'historiographie.

I Historiographie

Dans son introduction à l'étude des *ouvriers du temps passé*, Henri HAUSER enjoignait les historiens des époques anciennes à dépasser le cadre simpliste dans lequel les études du travail se cantonnaient jusque-là, c'est-à-dire à l'examen des corporations⁸. Depuis son invitation, de nombreuses analyses se sont accumulées. Malgré tout, les corporations sont restées au cœur de la problématique⁹. À partir des années 1980, de nombreux congrès et des ouvrages collectifs déterminèrent de nouvelles pistes de recherches à propos des travailleurs et de l'artisanat. Ainsi, aux études centrées sur les institutions s'ajouta une multitude de thèmes : les interrogations sur les représentations du travail et surtout des préoccupations d'ordre sociales et économiques vinrent compléter les connaissances et les problématiques grâce à l'utilisation d'autres types de sources et à un renouvellement du questionnement sur les documents mis à contribution jusque-là¹⁰. Parmi les objets des études, les secteurs du textile et du bâtiment bénéficièrent de l'attention la plus soutenue des historiens du travail ; due à leur importance économique mais aussi à l'abondance des ressources disponibles. En effet, elles rendent compte plus aisément des modes d'organisation de la production, aussi bien concernant la hiérarchie que l'espace ; il est ainsi possible de s'intéresser à une multitude de figures du monde du travail : du donneur d'ordres aux ouvriers du bas de l'échelle. En outre, l'étude de l'organisation de la confection des draps a permis de s'interroger sur la mise en place d'un mode de production disséminée sur un large territoire avant le passage au

⁸ H. HAUSER, *Ouvriers du temps passé, XV^e-XVI^e siècles*, Paris, 1927, introduction à la seconde édition, p. XXVII-XXXIII.

⁹ Giuliano PINTO, « Salaire et salariat dans l'Italie du bas Moyen Âge : le point sur l'historiographie », offre une vision d'ensemble qui va au-delà de l'historiographie sur le salaire et le salariat. (consultable lamop.univ-paris1.fr/W3/salaire/Pinto.Avignon.French.rtf, dernière consultation le 22/10/2007). Antonio Ivan PINI, *Città, comuni e corporazioni nel medioevo italiano*, Bologne, 1986. Roberto GRECI, *Corporazioni e mondo del lavoro nell'Italia padana medievale*, Bologne, 1988.

¹⁰ Par exemple, *Lavorare nel Medio Evo. Rappresentazioni ed esempi dall'Italia dei secoli X-XVI*, Todi, 1983. *Artigiani e salariati. Il mondo del lavoro nell'Italia dei secoli XII-XV*, Pistoia, 1984. Jacqueline HAMESSE, Colette MURAILLE-SAMARAN (éd.), *Le travail au Moyen Âge. Une approche interdisciplinaire*, Louvain-La-Neuve, 1990. Claire DOLAN (éd.), *Travail et travailleurs en Europe au Moyen Âge et au début des Temps Modernes*, Toronto, 1991. Denis MENJOT (dir.), « L'artisan dans la péninsule ibérique », dans Razo, *Cahiers du Centre d'Etudes Médiévales de Nice*, 14, 1993. Pascale LAMBRECHTS, Jean-Pierre SOSSON (éd.), *Les métiers au Moyen Âge. Aspects économiques et sociaux*, Louvain-La-Neuve, 1994. Allen J. FRANTZEN, Douglas MOFFAT (éd.), *The Work of Work : Servitude, Slavery, and Labor in Medieval England*, Glasgow, 1994. James BOTHWELL, Peter J. P. GOLDBERG, William M. ORMROD (éd.), *The Problem of Labour in fourteenth-century England*, York, 2000. Natacha COQUERY, Liliane HILAIRE-PEREZ, Line SALLMANN, Catherine VERNA (éd.), *Artisans, industrie Nouvelles révolutions du Moyen Âge à nos jours*, Lyon, 2004.

« capitalisme » et à la « fabrique »¹¹. Les aspects techniques et l'organisation hiérarchique et spatiale de la production textile ont intéressé de nombreux historiens¹². Pour le bâtiment, de la même façon, les comptabilités des communes ont donné la possibilité de saisir la main-d'œuvre employée sur les chantiers de construction et ainsi offrir un cadre d'analyse pour expliquer les conditions et l'organisation du travail ainsi que la rétribution des « maîtres d'œuvres » et des ouvriers dans les villes médiévales¹³. La place privilégiée réservée à ces deux secteurs se note dans les ouvrages généraux d'histoire urbaine ; il est symptomatique que, dans la partie sur le travail de la synthèse l'*Histoire de l'Europe urbaine*, le textile et le bâtiment occupent une place prépondérante¹⁴. D'une façon analogue, les « special cases » concernant le travail dans l'ouvrage sur l'Angleterre sont dédiés au textile et au bâtiment¹⁵. Toutefois, l'attention n'est pas exclusive et peu de secteurs de l'économie n'ont pas été traités : la métallurgie, la soie, le coton, les fourrures, le cuir, la céramique, l'épicerie, la construction navale ou encore le verre disposent de nombreuses études particulières ou générales¹⁶. À cela il faut ajouter les analyses de catégories spécifiques de population : les

¹¹ Pour une analyse de ces questions : Peter KRIEDTE, Hans MEDICK, Jürgen SCHLUMBOHM, *Industrialization before Industrialization. Rural Industry in the Genesis of Capitalism*, Cambridge, 1981.

¹² Parmi d'autres, Marco SPALLANZANI (éd.), *Produzione, commercio e consumo dei panni di lana nei secoli XII-XVIII (atti della seconda settimana di studio, 10-16 aprile 1970 Istituto internazionale di storia economica F. Datini)*, Florence 1976. Franco FRANCESCHI, *Oltre il « Tumulto » : i lavoratori fiorentini dell'Arte della lana fra Tre e Quattrocento*, Florence, 1993. Alessandro STELLA, *La révolte des Ciompi. Les hommes, les lieux, le travail*, Paris, 1993, en particulier p. 99-123. Dominique CARDON, *La draperie au Moyen Âge. Essor d'une grande industrie européenne*, Paris, 1999.

¹³ Jean-Pierre SOSSON, *Les travaux publics de la ville de Bruges XIV^e-XV^e siècles. Les matériaux, les hommes*, Bruxelles, 1977. Richard A. GOLDTHWAITE, *The Building of Renaissance Florence. An Economic and Social History*, Baltimore et Londres, 1980. Les articles de Philippe BRAUNSTEIN sur la construction du Dôme de Milan : « Les débuts d'un chantier : le Dôme de Milan sort de terre 1387 », dans Odette CHAPELOT, Paul BENOIT (éd.), *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Paris, 1985, p. 81-102 ; « Les salaires sur les chantiers monumentaux du Milanais à la fin du XIV^e siècle », dans Xavier BARRAL I ALTET (éd.), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, vol. I, Paris, 1986, p. 123-132 et « Il cantiere del Duomo di Milano alla fine del XIV secolo : lo spazio, gli uomini e l'opera », dans Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Ars et Ratio : dalla torre di Babele al ponte di Rialto*, Palerme, 1990, p. 147-164.

¹⁴ Patrick BOUCHERON, D. MENJOT avec la collaboration de Marc BOONE, « La ville médiévale », dans Jean-Luc PINOL (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine*, t. 1, *De l'Antiquité au XVIII^e siècle*, p. 285-592, p. 437-459.

¹⁵ John HATCHER, Edward MILLER, *Medieval England. Towns, Commerce and Crafts, 1086-1348*, Londres et New York, 1995.

¹⁶ P. BENOIT, Ph. BRAUNSTEIN (éd.), *Mines, carrières et métallurgie dans la France médiévale*, Paris, 1983. P. BENOIT, Denis CAILLEAUX (éd.), *Hommes et travail du métal dans les villes médiévales*, Paris, 1988. M. ARNOUX, *Mineurs, férons et maîtres de forge. Études sur la production du fer dans la Normandie du Moyen âge, XI^e-XV^e siècles*, Paris, 1993. Ph. BRAUNSTEIN (éd.), *La sidérurgie alpine en Italie (XI^e-XVII^e siècle)*, Rome, 2001. Luca MOLA, Reinhold C. MUELLER, Claudio ZANIER (éd.), *La seta in Italia dal Medioevo al Seicento : dal baco al drappo*, Venise, 2000. L. MOLA, *The Silk Industry of Renaissance Venice*, Baltimore et Londres, 2000. Sergio TOGNETTI, *Un'industria di lusso al servizio del grande commercio : il mercato dei drappi serici e della seta nella Firenze del Quattrocento*, Florence, 2002. Fennel Maureen MAZZAOUI, *The Italian Cotton Industry in the later Middle Ages 1100-1600*, Cambridge, 1981. Robert DELORT, *Le commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Âge*, Rome, 1978. Sergio GENSINI (éd.), *Il cuoio e le pelli in Toscana : produzione e mercato nel tardo Medioevo e nell'età moderna*, Pise, 1999, qui, malgré le titre, prend en considération de nombreuses régions de la péninsule italienne. Paolo GÜLL, *L'industrie du quotidien. Production, importations et consommation de la céramique à Rome entre XIV^e et XV^e siècle*, Rome, 2003. Raffaele CIASCA, *L'Arte dei medici*

rapports de travail, notamment les questions des salaires et du salariat, et le temps de travail ont été l'objet d'une attention particulière¹⁷. En outre, concomitamment aux progrès des connaissances sur l'histoire de la famille en général, des études détaillées consacrées aux femmes et leurs fonctions économiques ou encore aux enfants par l'analyse des positions des apprentis sont venues approfondir les connaissances ; de telles études ont contribué à mettre en évidence des parties du monde du travail négligées par l'historiographie précédente¹⁸. La multitude des analyses a ainsi permis d'élaborer des synthèses sur l'artisanat – avec tous les problèmes que l'utilisation du terme pose¹⁹ – d'un pays, d'une région, voire d'un continent sur plusieurs siècles²⁰. C'est donc sur un terrain profondément labouré que l'on s'avance lorsque le sujet d'une thèse porte sur le travail, qui plus est en utilisant comme source principale des documents fiscaux.

II Présentation de la source principale et méthodes adoptées

En effet, la documentation fiscale est répandue dans de nombreuses régions de l'Europe occidentale ; de la sorte l'utilisation de la documentation fiscale n'est pas un

e speciali nella storia e nel commercio fiorentino dal secolo XII al XV, Florence, 1927. Ivana AIT, *Tra scienza e mercato : gli speciali a Roma nel tardo Medioevo*, Rome, 1996. Frederic C. LANE, *Navires et constructeurs à Venise pendant la Renaissance*, Paris, 1965. Michel PHILIPPE, *Naissance de la verrerie moderne, XII^e-XVI^e siècles. Aspects économiques, techniques et humains*, Turnhout, 1998. Pour une étude sur le verre de Murano pour les siècles modernes, Francesca TRIVELLATO, *Fondamenta dei vetrai. Lavoro, tecnologia e mercato a Venezia tra Sei e Settecento*, Rome, 2000.

¹⁷ Bronislaw GEREMEK, *Le salariat dans l'artisanat parisien aux XII^e-XV^e siècles. Étude sur le marché de la main d'œuvre au Moyen Âge*, Paris-La Haye, 1962. Charles-Marie DE LA RONCIERE, *Prix et salaires à Florence au XIV^e siècle (1280-1380)*, Rome, 1982. Steven A. EPSTEIN, *Wage Labor and Guilds in Medieval Europe*, Londres-Chapel-Hill, 1991. Sur le temps de travail, Jacques LE GOFF, « Au Moyen Âge: Temps de l'Église et temps du marchand », dans *Annales ESC*, 3, 1960, p. 417-433. *Idem*, « Le temps du travail dans la crise du XIV^e siècle : du temps médiéval au temps moderne », dans *Le Moyen Âge*, LXIX, 1963, p. 597-613. Gerhard DOHRN-VAN ROSSUM, *L'histoire de l'heure. L'horlogerie et l'organisation moderne du temps*, Paris, 1997, p. 301-328.

¹⁸ Sur le travail des femmes, Barbara A. HANAWALT (éd.), *Women and Work in Preindustrial Europe*, Bloomington, 1986. Martha C. HOWELL, *Women, production and patriarchy in late medieval cities*, Chigaco-Londres, 1986. P. J. P. GOLDBERG, *Women, Work, and Life Cycle in a Medieval Economy : Women in York and Yorkshire c. 1300-1520*, 1992. Monica CHOJNACKA, *Working Women of Early Modern Venice*, Baltimore et Londres, 2001. Sur l'apprentissage, Françoise MICHAUD-FREJAVILLE, « Apprentis et ouvriers vigneron, les contrats à Orléans au XV^e siècle », dans *La viticulture et la vinification en Europe occidentale au Moyen Âge et à l'époque moderne*, Auch, 1991, p. 273-285. *Idem*, « Crise urbaine et apprentissage à Orléans, 1475-1500 », dans Monique BOURIN (éd.), *Villes, bonnes villes, cités et capitales. Études d'histoire urbaine (XII^e-XVIII^e siècle). Mélanges offerts à Bernard Chevalier*, Caen, 1993, p. 13-23 et *Idem*, « Enfants, orphelins, enfants séparés, enfants élevés : gardes et apprentissages des mineurs d'âge à Orléans au XV^e siècle », dans *Éducation, apprentissages, initiation au Moyen Âge. Actes du premier colloque international de Montpellier*, 1993, p. 297-308. Ou encore pour Gênes d'après les contrats notariés, Giacomo CASARINO, *I giovani e l'apprendistato. Iniziazione e addestramento*, Gênes, 1982.

¹⁹ Preuve de son emploi difficile, aucune entrée n'est dédiée à « L'artisan » dans l'ouvrage *L'homme médiéval*, Paris, 1989. La question des termes à utiliser pour désigner la population prise en considération sera l'objet d'une partie du chapitre II.

²⁰ Heather SWANSON, *Medieval Artisans : An Urban Class In Late Medieval England*, Oxford, 1989, Donata DEGRASSI, *L'economia artigiana nell'Italia medievale*, Rome, 1996. Andrea DEGRANDI, *Artigiani nel Vercellese dei secoli XII e XIII*, Pise, 1996, James R. FARR, *Artisans in Europe, 1300-1914*, Cambridge, 2000.

phénomène nouveau dans le cadre des études médiévales. Néanmoins, à l'exception de quelques études limitées à un individu ou à une communauté « d'étrangers » à l'intérieur des villes, les sources fiscales n'ont pas été traitées dans l'optique d'un suivi d'un nombre élevé de carrières laborieuses, aussi bien familiales qu'individuelles²¹. Si le champ des études sur le travail au Moyen Âge est immense, permettant une connaissance fine de son organisation d'une manière générale, aucune étude globale sur l'ensemble d'une population « laborieuse » n'a été entreprise à partir d'une source comme les *estimi* trévisans, et notamment des déclarations fiscales produites par les contribuables à chaque opération. La plupart des points de l'organisation du travail ont déjà été illustrés, par contre une analyse précise du fonctionnement des marchés du travail à l'intérieur d'une ville – c'est-à-dire d'une économie urbaine – n'a jamais été élaborée. Un tel programme nécessite une ville au poids démographique limité et la disponibilité d'archives nombreuses et riches ; Trévises répond à de telles exigences. Au XV^e siècle, sa population est d'environ 10 000 habitants dont l'existence est rapportée par une documentation précise : la conjonction de ces deux éléments transforme la ville en une espèce de laboratoire. L'étude de l'organisation du travail à Trévises repose principalement sur la consultation de l'ensemble de la documentation découlant des *estimi* couvrant une période d'environ soixante-dix ans. De 1434 à 1499 neuf *estimi* ont été élaborés, dont huit sont arrivés à leur terme ; celui initié en 1455 ayant été arrêté avant la fin en raison de la peste touchant la ville. Le nombre des déclarations effectivement disponibles est variable d'une opération de recensement fiscal à l'autre et la différence est due l'état de conservation mais aussi à la conjoncture qui influe sur la propension des Trévisans à présenter une déclaration.

Tableau 1 : La documentation disponible par *estimo*.

| Années d'élaboration de l' <i>estimo</i> | 1434-1435 | 1439-1443 | 1447-1451 | 1455-1458*** | 1459-1460 | 1462-1464 | 1474-1481 | 1486-1490 | 1496-1504 |
|---|-----------------|-----------------|-----------|-----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de déclarations | 1266 | 990 | 942 | 452 | 930 | 1044 | 678 | 352 | 818 |
| Nombre de déclarations manquantes* | Pas de registre | Pas de registre | 136 | Pas de registre | 179 | 260 | 326 | 197 | 313 |
| Nombre de contribuables <i>arbitradi</i> ** | | | 87 | | 386 | 206 | 1377 | 1550 | 1383 |
| Total | 1266 | 990 | 1165 | 452 | 1495 | 1510 | 2381 | 2099 | 2514 |

* Croisement avec les registres de contribuables et les *libri mare* (pour 1474 et 1486)

** Rubrique □ l'intérieur des registres (Pour l'*estimo* 1447-1451, il n'y a pas de rubrique dans les registres mais les *arbitradi* sont recensés dans le fragment du *libro mare*.)

*** Arrêté avant la fin des opérations

²¹ A. I. PINI, « Gli *estimi* cittadini di Bologna dal 1296 al 1329. Un esempio di utilizzazione : il patrimonio fondiario del beccajo Giacomo Casella », dans, *Studi Medievali*, 1977, p. 11-159. Pour les communautés, voir, parmi d'autres, Paola LANARO, « Économie urbaine, flux migratoires et espace urbain dans la Terre Ferme vénitienne entre le bas Moyen Âge et l'époque moderne », dans Jacques BOTTIN, Donatella CALABI (dir.) *Les étrangers dans la ville : minorités et espace urbain du bas Moyen âge à l'époque moderne*, Paris, 1999, p. 209-224.

Pour chaque opération, la documentation disponible n'est pas non plus la même : pour les deux premières opérations, seules les déclarations sont conservées ; les autres pièces constituant l'*estimo*, notamment les registres des contribuables, les *vacchette*, ont disparu. Cela empêche de connaître le nombre de contribuables ayant présenté une déclaration. En effet, le croisement entre les déclarations conservées et l'inscription des contribuables dans les registres permet de le constater. Ainsi, l'inscription dans les *vacchette* signifie présentation d'une déclaration ; sauf si le contribuable est enregistré dans la rubrique des *arbitradi*, c'est-à-dire les contribuables qui ont été inscrits directement dans les registres par les autorités en raison de l'absence de présentation d'une déclaration.

Disposer d'une source relativement homogène et précisément délimitée facilite le travail de dépouillement et de traitement des données. L'homogénéité des neuf *estimi* est « instituée » par les règles à la confection des déclarations contenues dans les *capitoli*, c'est-à-dire les normes sur lesquelles reposent le fonctionnement des *estimi*. Or, ces *capitoli* varient peu au cours de la période délimitée, ce qui rend possible la constitution d'une base de données commune à chaque *estimo*²². Les *estimi* ont été dépouillés d'une manière systématique et toutes les informations disponibles ont été enregistrées dans une base de données. Le questionnaire se divise en plusieurs catégories et j'ai inséré les différentes informations de cette manière : d'abord les informations concernant le travail, c'est-à-dire les activités déclarées et pratiquées par le chef de famille ou encore s'il est spécifié le travail d'un autre membre de la famille, la rétribution et les modalités de paiement (à l'année, au mois, à la journée, à la semaine ou à la tâche), les informations sur l'éventuelle *bottega* (dans ou en dehors de l'habitation, montant du loyer), le montant des matières premières, des produits finis ou semi-finis et l'estimation des outils. Ensuite apparaissent les informations sur les familles : nom de l'individu, âge et lien avec le chef de famille. Le fait de pouvoir présenter la population telle qu'elle figure dans les documents – avec toutes les précautions nécessaires à l'utilisation des sources – est un des principaux avantages du *catasto* toscan et des *estimi* trévisans. Concernant l'adéquation entre les ménages tels qu'ils sont reportés dans le document et la réalité, les auteurs des *Toscans et leurs familles* arrivent à la conclusion qu'il n'existe pas de « réelles distorsions »²³. De plus, les déclarations de l'*estimo* énumèrent une population que celles du *catasto* ne renseignent pas : la population hétérogène des employés à

²² Dans le chapitre I une analyse détaillée des *capitoli* est effectuée. Cf. également DEL TORRE, *Il Trevigiano nei secoli XV e XVI* et Ermanno ORLANDO, « Gli estimi nel XV secolo. Fiscalità e dialettica politica fra centro e periferia », dans Francesca CAVAZZANA ROMANELLI, E. ORLANDO (éd.), *Gli estimi della podesteria di Treviso*, Rome, 2006, p. 43-75.

²³ HERLIHY, KLAPISCH-ZUBER, *Les Toscans et leurs familles*, p. 61-62.

domicile. Ainsi, aucun coefficient n'est utilisé pour essayer de connaître le nombre d'individus se « cachant » derrière le contribuable. C'est un des problèmes rencontrés par de nombreuses études sur les recensements fiscaux, notamment pour le cadastre d'Orvieto de 1292, étudié par Élisabeth Carpentier, ou encore les comptes de la taille de Périgueux, analysés par Arlette Higounet-Nadal²⁴.

D'autres « cases » concernent plus spécifiquement le patrimoine : les maisons louées avec l'indication des lieux, des loyers et des locataires, les édifices industriels comme les moulins ou encore les jardins, les étables ou les caves, les animaux détenus en baux à cheptel ou non et les terres. Pour ces dernières, je n'ai pas pris l'ensemble des informations disponibles, j'ai rentré les données concernant les lieux et les rendements, parfois la superficie de l'ensemble des propriétés terriennes²⁵. Enfin, apparaissent les informations sur les relations d'argent et, à chaque fois que cela était possible, j'ai inscrit le nom des contractants, la somme et la raison de la créance ou de la dette. L'exhaustivité a réellement un sens et, pour la ville de Trévise, elle est possible. Un échantillonnage des *estimi*, si fin soit-il, aurait fait perdre quantités d'informations nécessaires à la compréhension du fonctionnement de l'économie urbaine. Ce n'est pas tant pour l'aspect quantitatif que l'exhaustivité est nécessaire mais pour la partie qualitative offerte par la source. En effet, ce type de source permet d'effectuer des statistiques, en dépit des « trous », qui constituent une partie du travail. Malgré tout, il est nécessaire de ne pas figer la documentation dans des tableaux ; les déclarations du XV^e siècle ne sont pas stéréotypées et elles ne répondent pas invariablement de façon analogue au questionnaire. Il faut donc s'intéresser à la « parole » et aux mots transmis par les contribuables trévisans. Les déclarations sont majoritairement rédigées en vulgaire : lors des premier et deuxième *estimi* moins de 3% des déclarations sont rédigées en latin. Par la suite la proportion baisse inexorablement, lors du troisième *estimo*, moins de 2% le sont ; lors de la sixième opération, seules 7 déclarations sont en latin et plus que 3 lors du dernier *estimo* du siècle. Le phénomène est inversé pour les déclarations de Bologne du XIV^e siècle²⁶. La

²⁴ Élisabeth CARPENTIER, *Orvieto à la fin du XIII^e siècle. Ville et campagne dans le Cadastre de 1292*, Paris, 1986. Arlette HIGOUNET-NADAL, *Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles. Étude de démographie historique*, Bordeaux, 1978 et pour une analyse critique des sources : *Les comptes de la taille et les sources de l'histoire démographique de Périgueux au XIV^e siècle*, Paris, 1965.

²⁵ Les volumes de la fondation Benetton dédiés au Trévisan et plus particulièrement intéressés aux structures foncières mettent en évidence la richesse des *estimi* pour une connaissance des terres.

²⁶ Giovanni FEO, Armando ANTONELLI, « La lingua dei notai a Bologna ai tempi di Dante », dans Olivier GUYOTJEANNIN (dir.) *La langue des actes. Actes du XI^e congrès international de diplomatique (Troyes, 11-13 septembre 2003)*. En particulier, le chapitre III.2. « Gli estimi in volgare (1295-1330) » Consultable <http://elec.enc.sorbonne.fr>, dernière consultation le 15/12/2006.)

prépondérance de la langue vulgaire dans la documentation fiscale trévisane a nécessairement des conséquences sur la manière d'aborder la documentation.

J'ai opéré un suivi des familles d'un *estimo* à l'autre en l'effectuant intégralement pour les six premières opérations. Pour ces *estimi*, j'ai pris tous les contribuables en essayant de les repérer dans les *estimi* successifs sans toutefois me limiter au chef de famille ; les générations suivantes ont également été recherchées et il a parfois été possible de remonter jusqu'aux arrières petits-enfants. De plus, je n'ai pas inscrit les relations pour lesquelles des doutes surgissaient ; les résultats obtenus sont donc des minimums. Par ailleurs, l'ensemble des relations familiales ne peut être repéré ; pour cela il aurait fallu faire un travail plus approfondi dans les registres notariaux, notamment dans les registres des dots et des testaments. De la sorte, les familles auraient obtenu une plus grande épaisseur et liens de parenté plus amplement découverts. Néanmoins, il n'est pas sûr que toutes les familles élargies aient des relations fréquentes et le suivi permis par la source est suffisant pour entreprendre un examen précis car il rend possible la connaissance de parcours signifiants et non anecdotiques. De plus, il a déjà été noté l'apport de ce type de source pour l'étude de l'artisanat parisien²⁷. Les possibilités d'opérer des suivis de population à l'aide des sources fiscales ont été démontrées. Les reconstructions de carrières effectuées démontrent la fiabilité d'un tel type de sources. En général, elles sont employées dans les monographies familiales ou d'individus afin d'en retracer les parcours²⁸. Arlette HIGOUNET-NADAL a calculé les pourcentages de suivis d'une estime à l'autre pour Périgueux : elle conclut à l'importance des migrations dans le renouvellement d'une population urbaine, un trait caractéristique de toutes les villes de l'époque médiévale²⁹. Toutefois, les approches nominatives sont rarement alliées aux analyses quantitatives alors que la combinaison des deux approches est nécessaire³⁰.

Les suivis trévisans ne sont quantitativement pas élevés sur l'ensemble de la période étudiée, mais les possibilités offertes par les documents sont nombreuses. Elles démontrent la

²⁷ L. FOSSIER, « L'artisanat parisien à la fin du XIII^e siècle d'après les rôles de taille : critique d'une source », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge-Temps Modernes*, 100, 1988, p. 125-135, p. 135 : « rôles de la taille [...] constituent une source privilégiée pour [cette] étude prosopographique » mais qu'il fallait « s'efforcer d'enrichir le corpus chaque fois que l'occasion [était] donnée ».

²⁸ PINI, « Gli estimi cittadini di Bologna dal 1296 al 1329 », dans *Studi Medievali*, 1977, p. 11-159.

²⁹ A. HIGOUNET-NADAL, *Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles. Étude de démographie historique*, Lille, 1979, t. 1, p. 388-389, p. 399-401, p. 405-450. Sur le renouvellement constant de la population urbaine cf. Jacques ROSSIAUD, « Crises et consolidations : 1330-1530 », dans *La ville en France Au Moyen Âge*, p. 395-587, p. 455-462. L'auteur s'appuie sur tous les travaux effectués, principalement à partir de listes fiscales.

³⁰ Giuseppe PETRALIA, « A proposito di strutture familiari nella Toscana tardomedievale : « cicli lunghi » e « cicli brevi » nelle unità domestiche pisane del primo Quattrocento », dans Gabriella ROSSETTI (éd.), *Pisa e la Toscana occidentale nel Medioevo. A Cinzio Violante nei suoi 70 anni*, Pise, 1991, p. 407-456.

précocité des archives italiennes dans ce domaine et la richesse des sources de l'époque tardo-médiévale en comparaison aux aires régionales européennes et aux époques postérieures. Du côté des territoires germaniques par exemple, il faut attendre les siècles suivants, le XVI^e voire le XVII^e siècle pour entamer un suivi des acteurs. Pour la France et l'enquête des « 3000 familles » du XIX^e siècle au premier XX^e siècle, un des auteurs note l'extinction de la plupart des familles objets des suivis en deux générations³¹. Trévise et ses *estimi* n'ont donc pas à rougir de leurs capacités.

J'ai raisonné en termes de familles élargies et non selon les chefs de famille³². Un peu plus de 10% des familles recensées en 1434 parviennent jusqu'en 1499. 13% des familles qui apparaissent pour la première fois en 1441 sont suivies jusqu'en 1499 et 10% pour celles de 1447 comme pour celles de 1462. Par contre, des suivis courts sont plus nombreux, ils apportent des informations intéressantes malgré leur brièveté. En effet, seules 600 familles environ ne se repèrent qu'à l'*estimo* de 1434, soit moins de 50% des familles qui apparaissent lors de l'opération et les proportions sont similaires pour les deux *estimi* suivants. Parmi les chefs de famille qui ne se repèrent qu'une fois, les femmes représentent une importante minorité, relativement à leur poids global. Ainsi, elles représentent 19,6% des familles non suivies en 1434 alors qu'elles ne sont que 14% de l'ensemble des contribuables. Cela est plus flagrant pour l'*estimo* suivant, celui annoncé en 1439 : les femmes, qui forment 15% des chefs de famille, représentent 32% des familles non suivies lors de cette opération. Ce n'est pas qu'elles disparaissent toutes mais, comme chaque dénombrement, les éléments manquent par rapport aux hommes pour les retrouver. Par exemple, sur les 764 épouses enregistrées lors de l'opération de 1462, seules 5 bénéficient d'un patronyme, tandis que près de 150 ne sont pas nommées, soit environ 20% de l'ensemble des épouses. Grâce aux sources provenant des archives trévisanes, il est possible de découvrir toute une population sans relief que l'on peut suivre du baptême, voire du ventre de la mère, à la mort. Une population silencieuse, quasiment sans histoire, dont on peut saisir les trajectoires, en particulier laborieuses et en faire finalement l'histoire. Des trajectoires dont la connaissance est nécessaire à la compréhension des mécanismes économiques et sociaux.

Tous les contribuables sont insérés dans la base de données, mais la plupart des analyses portent sur un échantillon non strictement défini. En effet, un ensemble vaste de la

³¹ Paul-André ROSENTAL, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, 1999, p. 222.

³² Giovanni LEVI, « Famiglia e parentela qualche tema di riflessione », dans Marzio BARBAGLI, David KERTZER (éd.), *Storia della famiglia italiana*, Bologne, 1992, p. 307-321 et *idem*, « Famiglie contadine nella Liguria del Settecento », dans *Centro e periferia di uno stato assoluto, tre saggi su Piemonte e Liguria in età moderna*, Turin, 1985, p. 71-149, p. 105.

population est pris en compte, il est donc plus prudent de commencer par les contribuables qui ne sont pas intégrés à l'échantillon. Les nobles évidemment, toutes les professions intellectuelles nécessitant une formation spécifique comme le passage par les bancs de l'université et les notaires n'en font pas partie. Malgré tout, ils apparaissent fréquemment dans l'analyse car, d'une part, certains d'entre eux participent directement aux activités de productions et du commerce, et, d'autre part, leur insertion dans le raisonnement permet des confrontations constructives. À l'exception de ces dernières activités, tout rentre dans l'échantillon, c'est-à-dire qu'il comprend toutes les personnes qui travaillent de leurs mains ou qui gèrent une activité manuelle, mais aussi ceux qui ne s'occupent que d'échanges ; les marchands. À chaque *estimo*, l'échantillon correspond à environ deux tiers des contribuables enregistrés. Pour comprendre l'organisation du travail, il était nécessaire de ne pas fixer de normes trop strictes à la composition de l'échantillon. Ce dernier forme un ensemble à la fois vaste et disparate apte à apporter une vision générale de l'objet étudié. L'histoire du travail est en partie celle des *populares*, pas seulement le « petit peuple, c'est-à-dire des paysans et des artisans, attachés à un travail régulier, mais modeste, et aussi, plus bas encore, des errants et des miséreux »³³, mais toute la gamme de population recevant des revenus des activités de la production, des échanges et des services. J'ai opté pour une démarche visant à intégrer le plus grand nombre et ainsi mieux percevoir le fonctionnement d'une économie urbaine ; scruter le monde du travail urbain dans toutes ses variétés du « grand patron » aux travailleurs les plus humbles et les plus incertains. L'organisation du travail ne peut ressortir qu'en intégrant l'ensemble des acteurs : aussi bien les plus fortunés et les plus qualifiés que les hommes et femmes de peine offrant leur travail en fonction des demandes. Tout le raisonnement oscille entre quantification et études de cas. En effet, la quantification est nécessaire, mais il ne faut pas se priver d'illustrer un cas par un exemple signifiant, révélant ainsi « le champ des possibles » ; sans en connaître forcément sa représentativité.

III Les thèmes principaux.

Étudier l'organisation du travail nécessite de comprendre la valeur qui lui est attribuée. Cependant, les sources utilisées afin d'apprécier les mentalités le concernant prennent rarement en compte la parole des acteurs des activités manuelles³⁴. Ces derniers ont,

³³ Michel MOLLAT, Philippe WOLFF, *Les révolutions populaires en Europe aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1993, p. 7.

³⁴ Par exemples, Jacqueline HAMESSE, « Le travail chez les auteurs philosophiques du XII^e et du XIII^e siècle. Approche lexicographique », dans *Le travail au Moyen Âge*, p. 115-127. Birgit VAN DEN HOVEN, *Work in Ancient and Medieval Thought. Ancient Philosophers, Medieval Monks and Theologians and their Concept of*

il est vrai, rarement l'occasion de s'exprimer³⁵. Les penseurs de l'époque médiévale, qui ont une formation et des fonctions différentes, font partie de l'élite religieuse. Ainsi, les études sur les représentations du travail au Moyen Âge examinent les réflexions d'une population spécifique. En revanche, la documentation produite par la fiscalité trévisane est un moyen d'appréhender les jugements portés sur le travail manuel par ceux qui y prennent directement part et ainsi « atteindre plus directement l'idéologie populaire, sans la médiation de ces porte-parole – clercs, lettrés ou notables »³⁶. Les mots utilisés sont les premiers à introduire à la définition du travail. Un travail dont une définition générale est partagée par tous³⁷. Le verbe *lavorare* désigne des actions destinées à assurer une rémunération ; le cadre et la nature du travail accompli ne sont pas intégrés dans l'utilisation du mot, preuve que le terme regroupe toutes les activités des secteurs de la production, du commerce et des services. Le suivi des familles et des carrières met en évidence la dichotomie entre les activités manuelles et intellectuelles et la dépréciation des premières, qui est plus ou moins élaborées selon les catégories de population prises en considération. En soixante-dix années, un changement net de la perception du travail se note du premier tiers du siècle à sa fin. Une fin de siècle qui annonce d'ailleurs la dépréciation du travail manuel des siècles suivants, les schémas décrits pour l'époque moderne se retrouvent avec évidence à la fin du XV^e siècle.

En outre, une des caractéristiques de la méthode employée est de suivre les trajectoires familiales et individuelles. La courte période m'a paru nécessaire pour apporter une autre contribution à une histoire du travail. En effet, on ne peut comprendre le travail sans faire l'histoire des mobilités sociales, cela est également un couple obligatoire pour saisir le fonctionnement d'une société. Ces mobilités sociales ne peuvent s'analyser qu'en se penchant sur les trajectoires des familles, saisies sur quelques générations, qui mettent en lumière la rapidité des changements de position sociales et économiques des acteurs. Les mobilités concernent une partie importante de la population laborieuse et elles ne sont pas réservées seulement aux marchands et entrepreneurs dynamiques qui réussissent à s'insérer chez les nobles ou parmi les plus hautes sphères de la classe dirigeante. Dans les mobilités sociales

Work, Occupations and Technology, Amsterdam, 1996, p. 4-5, p. 248-249. MARTIN, *Mentalités médiévales*, t. 2, p. 101 insiste sur le décalage des philosophes et des théologiens des XII^e et XIII^e siècles « par rapport aux réalités ».

³⁵ Giacomo TODESCHINI, « La riflessione etica sulle attività economiche », dans Roberto GRECI (éd.), *Economie urbane ed etica economica nell'Italia medievale*, Rome-Bari, 2005, p. 151-228, p. 153-160, pour une pensée laïque apparue au XV^e siècle, p. 221-222.

³⁶ Lucette VALENSI, « L'idéologie du travail dans la littérature populaire d'Afrique du Nord (XIX^e-XX^e siècles) », dans Michel CARTIER (dir.), *Le travail et ses représentations*, Paris, 1984, p. 39-76, p. 42.

³⁷ L'élaboration dès le XI^e siècle du schéma des trois ordres illustre « la place centrale des travailleurs » bien comprise dans les sociétés anciennes. M. ARNOUX, « Travail, Redistribution et construction des espaces économiques (XI^e-XV^e siècle) » dans *Revue de synthèse*, 2, 2006, p. 273-298.

ascendantes, le travail occupe une place primordiale. La construction de patrimoines considérables peut s'effectuer au cours d'une carrière : le travail crée de la richesse économique avant qu'elle ne soit transformée socialement. En filigrane de la question des mobilités sociales pose le problème de la formation aux activités. En effet, comment pourrait-il exister une fermeture des métiers alors qu'une élévation sociale est espérée pour la progéniture, une élévation sociale qui passe par le passage à des activités non manuelles ? Les parcours des familles démontrent la multitude des choix disponibles pour la formation des garçons : bien que la transmission de l'activité de père en fils soit fréquente, elle n'est en rien systématique. Les résultats obtenus poussent à s'interroger sur la validité d'une analyse de l'organisation du travail reposant sur la notion de marché. La confrontation de l'offre et de la demande semble valable pour l'expliquer.

Les mouvements erratiques de la main-d'œuvre et les ventes des entreprises ne peuvent se comprendre sans passer par le prisme d'une étude en termes de marché. Les phénomènes économiques, y compris dans les sociétés anciennes, sont régis par la loi de l'offre et de la demande : les embauches y sont soumises et plusieurs marchés du travail cohabitent, correspondant aux différents segments d'une économie urbaine. Toutes les catégories de main-d'œuvre sont concernées, de la plus qualifiée à celle s'engageant dans tous les travaux n'en exigeant aucune. La fluidité des marchés du travail, permettant ou obligeant de changer de position hiérarchique au cours d'une carrière, explique les mouvements d'une position à une autre. Un classement hiérarchique est nécessaire, mais il ne résout pas tous les problèmes posés puisque la dépendance dans le cadre d'un travail est souvent transitoire. La complexité est de mise lorsque sont examinées les positions des acteurs du monde du travail et les figures de la dépendance sont nombreuses. Elle tient également une place de premier plan dans l'organisation productive et commerciale d'une ville. Une partie importante de la population d'une ville est dépendante : les employés à domicile, c'est-à-dire le personnel logeant sous le toit de l'employeur – rarement enregistrés d'une manière si détaillée dans les autres documentations de même nature – forment une minorité non négligeable de la population totale ; parmi les chefs de famille, ils sont également nombreux à se placer sous l'autorité de quelqu'un d'autre – d'ailleurs cela est sous-évalué – et, enfin, parmi les membres des familles qui ne peuvent ou ne sont pas placés aux côtés du « chef » pour travailler, la voie de la dépendance est également fréquente. Par conséquent, la dépendance dans les relations de travail, c'est-à-dire mettant en relation un employeur avec un ou une employé(e), est un objet commun et répandu de l'économie urbaine.

En outre, l'importance de la famille – entendue comme groupe domestique – dans l'organisation du travail se note, bien que succinctement, avec clarté à travers la documentation fiscale. De nouveau, la qualité de la source permet d'apporter une contribution à un aspect largement couvert par l'historiographie sur le travail. Les rôles assignés à chacun varient en fonction des positions à l'intérieur de la famille et selon l'importance des entreprises : celles les plus dynamiques auront tendance à intégrer l'ensemble des membres à l'intérieur de l'entreprise familiale, les plus petites auront une propension plus élevée à diriger leurs membres vers l'extérieur pour accroître les ressources du foyer. En outre, les femmes peuvent accomplir les mêmes opérations que les hommes – le phénomène est bien perçu lorsqu'elles se retrouvent à la tête d'une famille – mais dans l'ensemble le caractère sexué des occupations est avéré, aussi bien pour les travaux qualifiés que ceux non qualifiés. En effet, le cantonnement des femmes à l'économie domestique est confirmé par les statistiques permises par les *estimi*. Ainsi, parmi le personnel à domicile la répartition sexuée est établie : chez ceux qui pratiquent une activité manuelle, le personnel à domicile masculin est majoritaire ; chez ceux qui pratiquent une activité intellectuelle ou qui vivent de leurs rentes, le contraire apparaît : ce sont les femmes qui sont majoritaires. En outre, toujours chez les employés, la répartition hommes/femmes se modifie selon les classes d'âges prises en considération. De la même façon, au sein de la famille, la répartition sexuée est également différenciée selon les âges des enfants : cela prouve que les fonctions économiques sont assignées selon les sexes.

Malgré tout, il demeure difficile de percevoir la nature exacte du travail accompli par les membres d'un foyer, surtout pour les femmes. Si la nature du travail des femmes demeure peu explicite, en revanche, leur rôle d'intermédiaire entre les familles est mis en évidence. Les mariages occupent une place fondamentale pour accroître les possibilités de formation de la progéniture. Les parcours de familles ont permis l'apparition du même phénomène à plusieurs reprises : les frères se dirigent souvent vers le foyer des sœurs mariées pour entreprendre un apprentissage ; diversifiant ainsi les compétences au sein d'une famille favorisant ainsi la pluriactivité. Celle-ci ne peut d'ailleurs se comprendre sans faire intervenir l'ensemble des membres d'un foyer. Sa nature diffère selon les situations économiques, la pluriactivité pouvant se révéler nécessaire à la survie ou simplement une façon d'accroître des revenus déjà importants ; quoiqu'il en soit tout le monde y participe. D'une manière générale, les informations délivrées par les *estimi* et leur renouvellement à intervalles réguliers permettant de suivre des trajectoires familiales sont indispensables pour comprendre le fonctionnement d'un foyer du point de vue de l'organisation du travail. Une organisation du travail qui se perçoit également à l'intérieur de l'espace urbain.

L'ensemble de la documentation fiscale permet d'apprécier la conjoncture économique ; elle va au-delà de la simple perception des crises individuelles. Il semblerait que le deuxième tiers du XV^e siècle soit marqué par une conjoncture économique difficile. De nombreux points permettent d'avancer une telle conclusion. Les compositions familiales se modifient : leur taille augmente, mais cela signifie, plutôt qu'un accroissement démographique, des difficultés diffuses à devenir autonome, aussi bien pour les femmes, qui une fois veuves sont de moins en moins chefs de famille, que les enfants qui demeurent plus longtemps dans le foyer familial. Le fait que l'âge des dépendants qui sont chefs de famille s'accroisse et que, au même moment, la part relative des employés à domicile augmente dans la population totale accentue l'impression d'une conjoncture difficile à la fin du siècle. De plus, la place du textile et du cuir, des secteurs jusque-là moteurs de l'économie, évolue dans un sens restrictif. Par ailleurs, la configuration même des *estimi* illustre le phénomène : ils mettent, à la fin du siècle, plus de temps pour se conclure et la présentation des déclarations s'étale pendant plusieurs années. L'ensemble des éléments concourt à caractériser la fin du siècle comme une période économiquement défavorable. Les *estimi* illustrent aussi la grande hétérogénéité des positions économiques au sein d'une population urbaine : un petit nombre d'activités permet un enrichissement considérable, tandis que la plupart laissent la majorité de ses pratiquants dans une situation économique inconfortable. Toutefois, les différences se notent également au sein d'une même activité.

Le maintien de la cohésion sociale, étant donné les mouvements de la conjoncture, l'hétérogénéité des positions économiques et le nombre de familles ne pouvant compter que sur leur travail pour vivre, est assuré par la mise en place d'une protection sociale. Pour pouvoir en bénéficier, il faut répondre de l'intégration dans la ville. Ainsi, un véritable système de sécurité sociale urbain apparaît et les nombreuses institutions qui y prennent part se complètent ou se relaient pour assurer l'intégration « dans la cité » des populations que les accidents conjoncturels ou structurels laissent sans ressource. Les autorités de la ville, les foyers, les « grandes entreprises » et les institutions ecclésiastiques et laïques interviennent conjointement. Le travail y joue également un rôle majeur, notamment, par la mise en apprentissage ou l'obtention de fonction de service par les différentes institutions ; confirmant ainsi que le travail est au fondement de la société.

Enfin, l'examen des échanges extra urbains complète les connaissances sur le fonctionnement de l'économie urbaine. La prise en compte de Trévisé comme point central de l'observation invite à reconsidérer sa place et celle de ses acteurs dans l'économie régionale. En effet, comme tout centre urbain, elle polarise pour le territoire environnant un certain

nombre de fonctions commerciales. De plus, les citoyens sont également bien implantés économiquement dans le Trévisan. De la sorte, il n'est plus possible de considérer Trévisie comme un centre totalement soumis économiquement à Venise. La capitale de l'État prend évidemment une place de premier plan dans le fonctionnement de Trévisie, mais ses marchands ne sont pas les seuls à intervenir dans les échanges.

L'étude exhaustive d'une source fiscale rend compte précisément des principaux mécanismes de l'organisation du travail à l'intérieur d'une ville ; la documentation est essentielle pour en déterminer son fonctionnement. Malgré les limites, propres à toutes les sources, les informations délivrées sont dignes de foi et l'examen de l'ensemble des activités d'une économie urbaine permet de mettre en évidence des problématiques communes à la globalité des acteurs du monde du travail. Malgré une grille de lecture et des questionnements propres à l'histoire du travail déjà établis, les avantages de la situation de Trévisie permettent à ce cas particulier d'apporter une contribution détaillée et nuancée à la connaissance et à la compréhension de l'organisation du travail urbain des sociétés anciennes. Bien entendu, de nombreuses lacunes apparaissent au terme de l'analyse. En premier lieu, une étude systématique des déclarations fiscales du territoire aurait été profitable non seulement pour comparer les deux situations mais également pour comprendre plus finement la ville. De même, les déclarations fiscales et les autres sources consultées ne font pas apparaître avec éclats les conflits du travail ; le monde du travail semble, probablement faussement, marqué par la sérénité et la cohésion entre tous les niveaux de la hiérarchie sociale. Le pluriel est nécessaire à tous les objets et les notions examinés : il n'y a pas un employeur mais des employeurs, un dépendant mais des dépendants, des petites et des grandes entreprises et cela à l'intérieur de chaque activité, des marchés et non un marché du travail correspondant à la mise en adéquation des offres et de demandes de travail différentes mais complémentaires ; tout cela concourt à faire du monde du travail un agrégat complexe dont l'organisation aboutit à la structuration économique et sociale de la ville.